

CULTURE ET COMMUNICATION

Licence Information-communication



Niveau d'étude
visé



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR des
Sciences de
l'Information
et de la
Communication



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Présentation

La Licence mention Information - Communication de l'Université Sorbonne Paris Nord articule objectifs scientifiques et professionnels, enseignements théoriques et savoirs pratiques, tout au long des trois années de ce diplôme.

Axée sur les industries culturelles et les médias dans une perspective pluridisciplinaire (sociologie, économie, sémiologie, anthropologie, psychologie, histoire des médias et histoire culturelle...), elle propose notamment aux étudiants une approche des secteurs professionnels de la communication, entre connaissances conceptuelles et suivi des mutations sociales, dans un contexte technologique très évolutif.

Encadrés en petits effectifs, les étudiants sont amenés à conduire différents projets (visite et conception d'expositions, réalisation d'émissions de radio, opérations de communication événementielle), et à faire un stage de six semaines minimum en fin de cursus.

Du troisième au sixième semestre de la Licence, les parcours de spécialisation permettent progressivement aux étudiants de préciser leur projet professionnel.

Objectifs

La première année de licence constitue le socle de base des enseignements : initiation aux sciences humaines et sociales dans une visée pluridisciplinaire et introduction aux sciences de l'information et de la communication (SIC). Ces enseignements essentiellement théoriques sont dispensés sous forme de cours magistraux.

À partir de la seconde année, les étudiants amorcent une spécialisation en choisissant des UE de parcours qui s'ajoutent au tronc commun (celui-ci se focalisant sur les enseignements des différentes approches et objets d'études en SIC tout en conservant des enseignements « d'ouverture »). À partir du semestre 3, les étudiants sont ainsi amenés à approfondir les acquis de la première année et à choisir des UE de parcours (UEP), qui vont orienter progressivement leur Licence, en leur faisant explorer différents domaines des métiers de la communication, pour déboucher sur une mise en situation professionnelle obligatoire au semestre 6. Il s'agit au semestre 6 également d'aider les étudiants à s'orienter, à mettre en application des savoirs transmis dans les UEF et à acquérir des connaissances relatives aux grandes spécialités de la communication proposées notamment au sein de l'UFR des Sciences de l'Information et de la Communication.

Cette spécialisation progressive, sous forme de travaux dirigés et cours magistraux en effectifs réduits, permet aux

étudiants qui le souhaitent de se réorienter vers une licence professionnelle dès la fin du semestre 4, tandis que ceux qui souhaitent poursuivre leurs études, peuvent se diriger, à l'issue du semestre 6, vers divers parcours de Master de communication.

Savoir-faire et compétences

Au-delà des aptitudes utiles à différents métiers (relations publiques, ressources humaines, médiation culturelle, community management, métiers du web et de l'édition...), la formation permet d'acquérir des compétences généralistes (méthodologies des sciences humaines, culture générale, conception et élaboration de documents écrits, visuels et radiophoniques, traitement et usages de l'information) en mobilisant capacités d'analyse, créativité et esprit d'initiative.

Les compétences principales visées par cette formation sont les suivantes :

- Analyser les situations de communication en milieu professionnel en en comprendre les enjeux, les contextes et les usages ;
- Acquérir une culture générale
- Concevoir des supports de communication et en rédiger des contenus dans une langue et un style adaptés (revues, dossiers et communiqués de presse) ;
- Rechercher, traiter et valoriser l'information ;
- Savoir contribuer à la production de stratégies, des discours et de documents publicitaires et événementiels ;
- Argumenter, réfuter, convaincre ;
- Maîtriser les outils bureautiques et s'initier aux logiciels de graphisme, de montage et de publication en ligne ;
- Acquérir un bon niveau d'anglais.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les connaissances des étudiants sont évaluées tous les semestres. Le régime normal est le contrôle continu. Celui-ci prend différentes formes selon les UE : travaux individuels ou en groupes, devoirs sur table ou exposés oraux. Ces modalités sont précisées par chaque enseignant lors des premières séances de cours.

L'assiduité des étudiants est contrôlée par les feuilles d'émargement. Une note de participation est d'ailleurs attribuée dans plusieurs cours.

L'étudiant est autorisé à s'inscrire en contrôle final s'il justifie d'une activité professionnelle l'empêchant de suivre certains enseignements. L'inscription est obligatoire auprès du secrétariat pédagogique aux dates fixées au début de chaque semestre.

Aménagements particuliers

Contrôle final pour les étudiants salariés.

Admission

Conditions d'admission

En L1 (1^{ère} année) : Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence. Licence à capacité limitée, accueil sur examen de dossier avec lettre de motivation – inscription sur Parcours Sup.

Ou par Validation des acquis professionnels (V.A.P.).

En L2 (2^{ème} année) : Possibilité d'accueil avec une année d'enseignement supérieur validée, DUT ou BTS, sur examen de dossier.

Ou par Validation des acquis professionnels (V.A.P.).



En L3 (3^{ème} année) : Possibilité d'accueil avec deux années d'enseignement supérieur validées, deuxième année de licence, DUT ou BTS sur examen de dossier.

Ou par Validation des acquis professionnels (V.A.P.).

Modalités de candidature

L'admission s'effectue sur dossier de [candidature](#) via Parcoursup en L1 et sur l'application E-Candidat en L2 et L3. La licence est ouverte à la [formation continue](#) et l'accès est possible par la voie de la validation des acquis.

Droits de scolarité

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à [www.messervices.etudiant.gouv.fr](#)

et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Droits nationaux pour la licence (LMD), selon arrêté ministériel annuel

Frais de formation (formation continue) :

Avec prise en charge : 4400 euros / année de formation ;

Sans prise en charge avec accompagnement : 1000 euros / année de formation

Frais de formation :

Capacité d'accueil

150 étudiants en L1, 140 en L2, 140 en L3

Pré-requis obligatoires

Pour la L1 : un niveau correct dans les disciplines littéraires en Première et en Terminale ; autonomie, assiduité, attitude sérieuse et coopérative.

Pré-requis recommandés

Goût pour l'expression écrite et orale, intérêt pour les sciences humaines, capacités d'abstraction et de structuration des idées et du discours.

Et après

Poursuite d'études

Après la Licence, nos étudiant·es sont accueilli·es dans plus de 300 masters en communication.

Poursuite d'études à l'étranger

Programmes d'échanges : Erasmus / Crepuq.

Plusieurs partenariats avec des universités étrangères (Canada, Pays-Bas, États-Unis, Suède, etc.) sont proposés pour des échanges en L2 ou L3.

Passerelles et réorientation

À la fin du premier semestre de la première année, une réorientation vers une autre formation peut être envisagée. Pour plus d'information, contactez le Service VOIE (cf. rubrique « contacts »).

En fin de L2 ou L3, les étudiants peuvent continuer en licence professionnelle.



Insertion professionnelle

La Licence forme les diplômé·es aux différents métiers de la communication : assistant·e relations presse, relations publiques, chargé·e de communication externe, interne, chargé·e des relations extérieures, chargé·e des relations presse, chargé·e des relations publiques, webmestre, ...

Contacts



Contacts

Responsable de parcours

Yann GARANDEL

Responsable de parcours

Gregory JOUANNEAU-DAMANCE

Responsable de parcours

Bastien LOUESSARD

Responsable de parcours

Anne GENSOLEN

Responsable de parcours

Claire BLANDIN

Secrétariat pédagogique

01 49 40 32 77 - 38 75

✉ infocomL1@univ-paris13.fr

↗ UFR des Sciences de l'Information et de la Communication

Secrétariat pédagogique

01 49 40 32 77

✉ infocomL2@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique

01 49 40 38 75

✉ infocomL3@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique

Sandra Celot

✉ sandra.celot

Responsable pédagogique

Isabelle AURIEL

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Contact formation continue

📞 01 49 40 37 64

✉ reprise-études-ftlv@univ-paris13.fr

Contact validation des acquis

📞 01 49 40 37 04

✉ vap-ftlv@univ-paris13.fr

Programme

Organisation

En L1, l'accent est mis sur la transition lycée-université.

Durant les trois années de licence, les étudiant.e.s bénéficient d'un accompagnement personnalisé par un.e directeur.trice des études.